

2024_77_AC_Jurys_examens_ALLSH_Master_Langues_societes

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Arts, Lettres, Langues** mention **Langues et sociétés** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Arnaud BROTONS Suppléant(e) : Kanae Sarugasawa Liste des membres : <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> - titulaire : Malika ASSAM ; suppléant(e) : Stéphane CERMAKIAN - titulaire : Olga L. LIZZINI ; suppléant(e) : Fâres GILLON Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : Liste des membres : Philippe Ramirez (Irasia) ;
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Arnaud BROTONS Suppléant(e) : Malika ASSAM Liste des membres : <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> - titulaire : Malika ASSAM ; suppléant(e) : Stéphane CERMAKIAN - titulaire : Olga L. LIZZINI ; suppléant(e) : Fâres GILLON Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : Liste des membres : Philippe Ramirez (Irasia) ; Elodie ATTIA (TDMAM)

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Etudes islamologiques [Islamologie et tradition intellectuelle en islam]

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Olga L. LIZZINI

Suppléant(e) : Fâres GILLON

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Fâres GILLON / Nadjet ZOUGGAR / IRIS SERI-HERSCH

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Jawdath JABBOUR

Parcours-type Langues, cultures et sociétés d'Asie (LCSA)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Arnaud BROTONS

Suppléant(e) : Kanae SARUGASAWA

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

- Joung Eun RIM /Olivier BAILBLE

- Shiwei Li / Pierre Kaser

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Liste des membres : Philippe Ramirez (Irasia) ; Thi phuong ngoc NGUYEN

Parcours-type Moyen-Orient et Maghreb

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Malika ASSAM

Suppléant(e) : Stéphane CERMAKIAN

Liste des membres : Malika ASSAM, Stéphane CERMAKIAN, Tal DOR

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-Stéphane CERMAKIAN / Juliette DUMAS

-Tal DOR / Fâres GILLON

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Véronique GINOUVES (MMSH)

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 25/11/2024

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen l'UFR ALLSH

